



Ecole élémentaire Larmeroux Parc B

18, rue Falret

92170 VANVES

Téléphone : 01.41.23.02.76

PROCES VERBAL

Conseil d'école du vendredi 10 novembre 2023

Ouverture de séance : 18h35

Secrétaire de séance : Mme Alexis

Étaient présents :

Pour la mairie : Madame Xavière Martin, adjointe au maire chargée de l'éducation, Madame Clémence Réjaud, directrice du service éducation, Mohamed Tounkara, directeur de centre de loisirs

L'équipe enseignante : Madame Larisse, Madame Kerjean, Madame Dijon, Madame Francheteau, Madame Alexis, M. Salembier ;

Les représentants des parents d'élèves : Madame Tissot, Madame El Kaim, Madame Solomiac, Madame Kaoul, M. Reilhac pour la FCPE.

Étaient excusées : Mesdames Vieillesse et Deshayes.

Ordre du jour :

- Présentation de l'équipe pédagogique
- Bilan des élections des représentants de parents d'élèves
- Effectifs et organisation pédagogique
- Aide aux élèves (APC, RASED, dispositifs d'aide)
- Vote du règlement intérieur
- Présentation des projets pédagogiques
- Bilan de la coopérative
- Livrets scolaires
- PPMS et sécurité
- Climat scolaire
- Fonctionnement du périscolaire
- Points travaux

❖ Présentation de l'équipe pédagogique

Mme Vieillesse, enseignante de CM jusqu'en janvier en remplacement de Mme Pernot

Mme Kerjean et M. Salembier, enseignants de CM

Mme Larisse, enseignante de CE2 et directrice de l'école

Mme Vegnant, enseignante de CE2 tous les mardis (décharge de direction), dans l'attente de la décharge définitive

Mme Dijon, enseignante de CE1-CE2

Mme Alexis, enseignante de CP-CE1

Mme Francheteau enseignante de CP

❖ Bilan des élections de représentants des parents d'élèves

Le taux de participation a été de 50,17% cette année.

- Les parents élus sont : Mme Deshayes (parent de Juliette cm2), M. Thill (parent de Suzanne ce2), Mme Tissot (parent d'Apolline ce2), M. Reilhac (parent de Victoria cm1 et Louis ce2), M. Pilon (parent de Simon cm2 et Léonie Ce2), Mme Bizouard (parent d'Aubin cm1) , Mme Kaouel (parent de Yassine cp), en qualité de titulaires, Mme Courteille (parent de David cm1 et Diégo ce2), Mme EL Kaim (parent de Linsey cp), Mme Peuchamiel (parent d'Amélia ce2), Mme Therre (parent de Léna cp), Mme Solomiac (parent de Louis ce1), M. Canonne (parent de Betty cm1) et Mme Thivault (parent de Betty cm1), en qualité de suppléants.
- Les enseignants souhaitent la bienvenue aux nouveaux parents délégués et remercient les membres de la FCPE pour leur implication dans l'école.

❖ Effectifs et organisation pédagogique

Effectif au 10/11/2023

- ❖ CP : 22 élèves
 - ❖ CP-CE1 : 24 élèves (8 CP et 16 CE1)
 - ❖ CE1-CE2 : 25 élèves (14 ce1 et 11 ce2)
 - ❖ CE2 : 26 élèves + 1
 - ❖ CM1-CM2 a : 25 élèves (14 cm1 et 11 cm2)
 - ❖ CM1-CM2 b : 26 élèves (14 cm1 et 12 cm2)
 - ❖ CM1-CM2 c : 25 élèves (13 cm1 et 12 cm2)
 - ❖ TOTAL = 174 élèves
- 1 élève a été radié le 20/10/23 et un autre a été admis le 9/11/23
 - 1 nouvel élève de CE2 est attendu à partir du 13 novembre
 - Ainsi, l'école compte 6 élèves supplémentaires par rapport à l'année dernière.

M. Reilhac demande des précisions sur l'organisation pédagogique en CM1/CM2

Réponse : en raison d'écart de niveaux, il a été décidé par les 3 enseignants de cycle 3 de faire des groupes de niveaux le lundi pendant 1 h. Cela permet de faire travailler un thème identique pour un groupe d'élèves qui ont les mêmes difficultés. Il a été choisi de commencer à travailler le français jusqu'à fin décembre. Puis plus tard on travaillera les maths.

❖ Aide aux élèves en difficultés scolaires

- RASED, Réseaux d'Aide spécialisé aux élèves en difficultés
- Mme COUDERT (psychologue de l'Éducation nationale) intervient dans plusieurs écoles de la circonscription, soit à la demande de l'enseignant, soit à la demande des parents.
- Les AESH (Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap) sont nommés pour venir en aide à des enfants en situation de handicap. Deux élèves sont concernés et bénéficient de l'aide de deux AESH.
- Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont mises en place par les enseignants sur 3 jours de 11h30 à 12h10, après recueil de l'autorisation des parents.
- La prise en compte des situations particulières :
 - Le PAI (Projet d'Accueil Individualisé) permet à l'équipe d'intervenir rapidement en cas de nécessité médicale dans le cadre d'un protocole signé entre le médecin traitant, la famille, le médecin scolaire, la mairie et l'équipe.
 - Les réunions d'Équipe Éducative qui permettent de réunir toutes les personnes qui s'occupent d'un enfant, les parents, l'enseignant, les aides extérieures (CMP, orthophoniste...) afin de croiser les informations et de mieux adapter les aides.

❖ Vote du règlement 2023 – 2024

- Le règlement intérieur est identique à celui de l'année dernière, il est donc reconduit cette année.
- Il sera remis aux élèves dans le cahier de liaison avec la charte de la laïcité pour lecture et pour signature par les parents.

❖ Les projets d'école / pédagogiques

Divers projets sont programmés suivant les classes et les niveaux, certaines actions ont déjà été réalisées :

⇒ Deux projets d'école :

- Projet danse : l'idée étant de créer une cohésion de groupe et la finalité serait de proposer une restitution en fin d'année. Coût élevé (payer un intervenant extérieur). Nous avons eu la proposition de Mme Deshayes qui pourrait éventuellement nous aider.
- Projet en lien avec le centre de loisirs
 - Projet d'animation CMJC : conseil municipal des jeunes citoyens. L'idée étant de sensibiliser les enfants à la citoyenneté, notamment par la découverte de leur ville, de la mairie et de ses représentants.
 - Élevage de poules, projet qui permettrait de sensibiliser les élèves à l'environnement. Ce projet n'a pas encore été validé par les différents partenaires.

⇒ Divers projets de classes :

- Lire et faire lire : deux intervenantes seront présentes dans les classes de CP au CE2, les mardis et vendredis
- 2 sorties spectacles sont prévues par classe au théâtre de Vanves en janvier et février.
- Des sorties pédagogiques seront prévues dans les classes tout au long de l'année et éventuellement une sortie de fin d'année : cela dépendra de chaque enseignant.
- Un départ en classe verte début juin pour une classe du cycle 3.

- Vélo CM2 comme l'année dernière :
2 thématiques ont été choisies : les JO et le développement durable. Il est mené conjointement avec la mairie et l'Éducation nationale. Ce sont des intervenants de la mairie qui encadrent les enfants (CM2). L'objectif est d'apprendre à faire du vélo en ville, en adoptant les bons gestes la bonne attitude. Les parcours ont lieu dans le parc.

Parent d'élève : faut-il venir avec son propre vélo ?

Réponse : oui et avoir aussi son propre casque. Mais des prêts sont possibles entre familles en cas de besoin. Les prêts s'étaient très bien passés l'an dernier. Les séances ont lieu 1 h par semaine sur la dernière période de l'année scolaire.

Parent d'élève : pourquoi ne pas organiser une brocante de vélo ?

Réponse : cela n'est pas forcément nécessaire car les séances ont lieu sur la même demi-journée et beaucoup de vélos sont à disposition. Toutefois, pour que cette activité se déroule dans de bonnes conditions, il est souhaitable que tous les parents jouent le jeu.

⇒ *Divers* :

- Carnaval : aux alentours de mars/avril
- Festival du livre : au mois de mai
- Fête de fin d'année : le 28 juin
- Boum CM2 aux alentours de la deuxième semaine de juin.

❖ Livrets scolaires

Le Livret Scolaire Unique (LSU) sera remis aux élèves une fois par semestre. Le livret du 1^{er} semestre sera remis le 27 janvier et celui du 2nd semestre au début du mois de juillet. Les parents peuvent télécharger les livrets de leurs enfants en créant un compte sur <https://educonnect.education.gouv.fr>.

Il est vivement conseillé de télécharger les livrets au fur et à mesure, pour les conserver, car ils disparaissent à chaque changement de cycle.

❖ La coopérative

- Deux mandataires : Mme Isabelle Francheteau et Mr Pierre-Guy Salembier.
- Les comptes sont vérifiés par Mme Larisse et l'OCCE.
- La situation actuelle des comptes est la suivante :

5 583,00 € sur le compte

342,29 € en espèces

Les comptes sont à l'équilibre. Mais le compte ne suffira pas à financer les deux gros projets envisagés.

- Le premier appel de la coop a été lancé en octobre. Il y aura un second appel au mois de mars.
- Rappel : la coopérative finance les sorties des classes ainsi que les achats de livres, de matériels d'arts plastiques... Elle est alimentée par les dons des parents et un pourcentage de la vente des photos de classe. La photo de classe a eu lieu le 17 octobre. Les parents doivent se rendre directement sur le site du photographe s'ils souhaitent en

acheter. Les codes de commande ont été distribués aux élèves. Toutefois, par crainte que moins de commandes ne soient faites cette année, nous pourrions changer ce mode de fonctionnement l'an prochain.

Tout l'argent reste dans l'école. Chaque classe reçoit un montant égal.

❖ La sécurité à l'école

- Deux exercices de sécurité ont eu lieu en ce début d'année
 - le 19 septembre : exercice incendie : TB
 - le 3 octobre : PPMS attentat intrusion → cela s'est relativement bien passé, à priori pas de stress au niveau des élèves qui connaissent l'exercice maintenant.
 - le PPMS – risques majeurs, exercice départemental, le mardi 14 novembre de 10h à 11h.
- Évènement récent
 - Nous avons suivi et continuons de suivre les instructions de la mairie et de rectorat. Nous sommes en vigilance « urgence attentat » jusqu'à nouvel ordre, ce qui implique plus de vigilance lors des sorties et des entrées dans l'école.

Parent d'élève : Nous avons l'impression que certains élèves ne savent pas comment réagir. Les exercices sont-ils vraiment efficaces ?

Réponse mairie : L'Éducation nationale remet en route les exercices et s'assure que tous les élèves y participent. La mairie réfléchit à des exercices les mercredis. Mais les équipes d'animateurs sont moins stables donc il est plus difficile à organiser. Dans les autres écoles : certains retours montrent que les élèves sont bien préparés, pas stressés par les exercices. Le travail réalisé semble donc efficace.

Directrice : J'ai noté une seule difficulté dans l'exercice « attentat intrusion ». Les portes vitrées des classes permettent de voir les enfants cachés loin du mur de la classe. Que peut-on faire ?

Réponse mairie : Les pompiers ne veulent pas qu'on occulte les vitres. Les enfants doivent donc se cacher dans une zone où ils ne sont pas visibles. Par ailleurs, des boîtiers orange ont été installés dans les couloirs pour dissuader tout intrus qui pourrait s'y trouver.

❖ Le climat scolaire

- Plan de prévention de circonscription est reconduit cette année.
- Pour tous les sujets en lien avec le harcèlement, l'élève victime (ou un de ses parents) pourra en parler à son enseignant, qui informera la directrice. Cette dernière suivra le protocole de traitement des situations de harcèlement en soumettant le cas à la cellule climat scolaire de circonscription.
- Afin de favoriser un climat scolaire serein : conservation des deux services de cours le matin et l'après-midi + vigilance des surveillances de cour.
- L'attention de tous les adultes est maintenue et la communication est renforcée.
- Les parents sont systématiquement informés en cas de problèmes ou de situations complexes.
- Conseil des délégués :

Des élections de délégués ont eu lieu dans les classes. Les 2 délégués de chaque classe se réuniront en conseil le 14 novembre.

❖ **Temps périscolaires :**

- **Fonctionnement de la cantine et de l'organisation des services**
- **Clarification des règles des jeux lors des temps scolaires**

M. Tounkara : Le service du midi accueille entre 140 et 155 enfants pour 8 adultes. Les enfants sont pris en charge dans leur salle de classe à 11 h 30. Un adulte référent est affecté à chaque classe pour une période pour donner des repères.

En début d'année, 3 classes mangeaient au 1^{er} service et 4 au 2^{ème}. Mais pour limiter les tensions entre petits et grands, une classe passe du 2^{ème} au 1^{er} service. Les enfants s'assoient où ils veulent à table et le repas dure 30 minutes. On incite tous les enfants à goûter à tout.

Mairie : Les enfants mangent bien de tout, et on constate peu de gâchis dans l'école.

M. Tounkara : En ce qui concerne les temps périscolaires, le vendredi on ne permet pas les jeux de ballons mais d'autres jeux. Des horaires pour les jeux par zone et par classe ont été fixés. On constate moins d'accidents le vendredi. Les jeux collectifs des petits et grands ne sont pas mélangés.

Mme Larisse : Pendant les récréations, le foot et les jeux de balle au pied sont interdits aux élèves du cycle 3. Cela leur permet de découvrir d'autres jeux.

Parents d'élèves : Le nombre de cars pour les sorties est limité.

Réponse de la mairie : Le nombre de cars est fixé par année civile et par école à raison de 6 cars à la journée pour l'école.

❖ **Point travaux**

Parents d'élèves : qu'en est-il des travaux de l'école du Parc et de ses impacts ?

Mairie : Les délais sont respectés. Ils doivent se terminer pour la rentrée 2025. Une grue sera installée en décembre prochain. Une demande a été faite pour qu'on soit prévenu des désagréments qui pourraient être occasionnés pour l'école Larmeroux.

❖ **Questions diverses**

Parents d'élèves : pourquoi y a-t-il autant de classes à double-niveau cette année ?

Réponse : C'est un choix pédagogique qui a été fait pour limiter les classes ingérables en cycle 3.

Le prochain conseil d'école pourrait avoir lieu mars 19 mars 2023, en fonction de la validation par la mairie.

Mme Larisse remercie les membres du Conseil d'école.

La séance est clôturée à 20h05

La secrétaire

Mme Alexis

La directrice

Mme Larisse